



DEMANDE DE REGIME SPECIAL D'ETUDES (RSE)

Année universitaire/.....

A remplir et à déposer au service de scolarité de votre composante

Article L611-11 du code de l'éducation et l'article 12 du 30 juillet 2018 permettent à l'étudiant dont la situation est particulière de bénéficier d'aménagements spécifiques dans l'organisation de ses études.
La **circulaire du 23 mars 2022** "Engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiants au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation" souligne la diversité des dispositifs existants et rappelle les principales règles en la matière.
Modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences de l'établissement

Il appartient à l'étudiant de prendre contact avec le service de scolarité de la composante afin de bénéficier et de connaître :

- **les dates de début et de fin des demandes.**
- **les modalités pédagogiques spéciales mises en place**

Numéro étudiant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Tel fixe :

Téléphone mobile :

Adresse mail :

Composante :

Je suis inscrit (e) en : L1 L2 L3 M1 M2 AUTRE

Intitulé de la formation

Je souhaite bénéficier d'une demande de régime spécial d'études pour :

Semestre 1 Semestre 2 Semestres 1 et 2

Type d'aménagement demandé :

L'étudiant devra obligatoirement fournir les pièces justificatives de sa situation à la scolarité de sa composante.

Je remplis l'une des conditions suivantes, je fournis les pièces justificatives :

- Etudiant salarié justifiant d'une activité d'au moins 10 h/ semaine en moyenne** : attestation de l'employeur spécifiant les périodes de présence au sein de l'entreprise, arrêté de nomination, contrat de travail, planning visé par le responsable de l'entreprise
- J'effectue mon service national** : Certificat de position
- Je suis chargé(e) de famille avec un enfant âgé de 12 ans au plus** : Copie du livret de famille
- Je suis enceinte** : Certificat médical du médecin
- Je suis en situation de handicap** : Certificat médical établi par le médecin du SUMPPS
- Je suis sportif (ve) de haut niveau** : Attestation de la commission nationale reconnaissant la qualité de sportif de haut niveau
- Je suis étudiant(e) d'échange** : Copie de la convention pour l'année en cours
- Je suis demandeur d'emploi depuis au moins 3 ans** : Attestation actualisée de l'ANPE précisant la date de la 1ère inscription
- Je suis étudiant(e) élu(e) aux conseils de l'université et chargé(e) d'une mission reconnue par l'établissement** : Procès-verbal des élections des étudiants ou attestation.
- Je suis inscrit dans un double cursus** : Certificat de scolarité
- Je suis étudiant en situation de longue maladie** : Certificat médical
- Je suis étudiant engagé** : Justificatif des actions au sein de l'association
- Autres** : A préciser (justificatif)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Date :

Signature :

Partie réservée à l'administration

Date réception de la demande :

- Demande acceptée
- Demande rejetée : **Motif à préciser obligatoirement**

Type d'aménagement validé :

Date et signature du/de la directeur/rice de la composante :

Voies et délais de recours :

Vous pouvez contester la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification en déposant soit un recours gracieux auprès du Président de l'Université des Antilles ou soit un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée ou adressée au greffe de la juridiction par courrier ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr